



Genève, le 20 juin 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi

Appel à candidatures pour la 12e édition des Prix du commerce de l'économie genevoise

Les commerces genevois sont invités à participer à la 12e édition des Prix du commerce de l'économie genevoise, organisée conjointement par les associations professionnelles, les partenaires du secteur du commerce et le département de l'économie et de l'emploi (DEE). Cette année encore, le concours a pour objectif de promouvoir la qualité et l'excellence des commerces de proximité du canton.

Le **Prix de la plus belle vitrine**, le **Prix du meilleur accueil** et le **Prix de la jeune pousse** seront décernés au mois de décembre prochain lors d'une soirée de gala. Lancé en 2019, le Prix de la jeune pousse est dédié aux commerces de moins de trois ans d'existence. Il récompense une démarche commerciale originale qui s'inscrit dans une dynamique d'innovation et de renouveau du commerce genevois.

"Les commerçantes et commerçants locaux sont le cœur battant de notre économie, rappelle la conseillère d'Etat Delphine Bachmann. Ces prix saluent leur engagement pour le dynamisme, la prospérité et l'attractivité de Genève. Et alors qu'ils font face à une conjoncture compliquée et à une concurrence toujours plus agressive, il est plus que jamais temps de leur montrer notre soutien et notre gratitude."

Les commerces genevois sont invités à déposer leur candidature dès aujourd'hui et jusqu'au 31 juillet 2025 via le formulaire en ligne accessible sur la plateforme prixducommerce.ge.ch. Les critères d'évaluation sont spécifiés dans le règlement du concours, également disponible sur le site.

Le jury qui décernera les prix est composé de représentantes et représentants du commerce genevois, ainsi que de partenaires des milieux économiques: la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève), la Fédération romande des consommateurs (FRC), la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), la Nouvelle organisation des entrepreneurs (NODE), Genève commerces, le Comptoir immobilier (CI), ainsi que l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), qui coordonne cette initiative.

Les prix seront remis le 2 décembre 2025, en présence de tous les commerces candidats, des membres du jury et des partenaires lors d'une soirée de gala.

Les différents prix en lice

Le concours des Prix du commerce est destiné exclusivement aux commerces genevois

disposant d'un point de vente ouvert au public. Il comprend trois prix, dotés selon la répartition suivante:

- **Prix de la plus belle vitrine**

- 1^{er} prix de 5000.- francs
- 2^e prix de 3000.- francs
- 3^e prix de 1000.- francs

- **Prix du meilleur accueil**

- 1^{er} prix de 5000.- francs
- 2^e prix de 3000.- francs
- 3^e prix de 1000.- francs

- **Prix de la Jeune pousse**

Un prix unique de 7000.- francs, complété par un bon de 7000.- francs sous forme d'avoir publicitaire auprès de Radio Lac.

Le Prix de la jeune pousse est organisé en collaboration avec Radio Lac. Durant les mois de septembre et octobre 2025, le public aura l'occasion de voter en ligne pour sa jeune pousse préférée sur le site de la radio genevoise.

Lors de l'édition 2024, les commerces suivants ont été récompensés: Pensademain, Caran d'Ache et la Pharmacie de l'île verte (1^{er} prix) pour les Prix de la plus belle vitrine, Lush (La Praille), Les Cuvées du Terroir et les Délices de la Rose (1^{er} prix) pour les Prix du meilleur accueil, et enfin Bikkou pour le Prix de la Jeune pousse.

Les partenaires des Prix du commerce 2025



Pour toute information complémentaire: Mme Esther Mamarbachi, secrétaire générale adjointe en communication, DEE, esther.mamarbachi@etat.ge.ch, T. 078 628 80 08.